

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2025 à 19h00 du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue à la salle communautaire située au 60 Route Morrison à Arundel.

Lors de l'ouverture de cette séance sont présents :

La mairesse, Pascale Blais, et mesdames les conseillères Carole Brandt et Tamara Rathwell, et messieurs les conseillers Richard E. Dubeau, Jonathan Morgan, Danny Paré et Marc Poirier.

Le Directeur général et greffier-trésorier, Philip Toone, est également présent.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse et présidente de la séance, Pascale Blais, constate le quorum, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Proposition d'amendement au projet d'ordre du jour

2025-04-051

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan de reporter l'item 8.1 *Octroi de mandat – rénovation de logements Maison Citoyenne d'Arundel (Citizen Home)* à une séance ultérieure.

REJETÉE à la majorité

2.2 Ordre du jour

2025-04-052

Il est proposé par le conseiller Marc Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. AFFAIRES COURANTES – ANNONCES

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

5.1 Adoption du procès-verbal de la Séance ordinaire du 18 mars 2025

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENT

7. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

7.1 Liste des comptes à payer au 3 avril 2025

7.2 Prolongation d'emploi – Directrice de la trésorerie par intérim

8. TRAVAUX PUBLICS ET INSTALLATIONS MUNICIPALES

8.1 Octroi de mandat – rénovation de logements Maison Citoyenne d'Arundel (Citizen Home)

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Lettre d'appui – Légion canadienne – campagne coquelicot

11.2 Lettre d'appui – Arts Arundel

- 12. COMMUNICATION DE LA MAIRESSE AU PUBLIC
 - 13. COMMUNICATION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC
 - 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 15. LEVÉE DE LA SÉANCE
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3. AFFAIRES COURANTES – ANNONCES
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025

PRENANT ACTE qu’une copie du procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 18 mars 2025 a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

2025-04-053 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan et résolu à l’unanimité des conseillers présents de :

ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 mars 2025 tel que déposé.

- 6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENT
- 7. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

7.1 Liste des comptes à payer au 3 avril 2025

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a examiné les dépenses effectuées et les comptes à payer du mois janvier et jusqu’au 3 avril 2025 ;

2025-04-054 Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Tamara Rathwell et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

D’APPROUVER le paiement des comptes jusqu’au 3 avril 2025 tels que présentés :

Compte à Payer 7 mars au 3 avril, 2025	
Fournisseurs	Montant
BSA - EMS	6 040.50 \$
Bibliothèque - Kim Morrison	515.00 \$
Centre d'Action Bénévole Laurentides	58.00 \$
Centre d'Hygiène	175.04 \$
Centre du Camion Galland	260.54 \$
CNESST	74.87 \$
Energies Sonic	2 426.80 \$
Gilbert P Miller & Fils Ltée	1 724.86 \$
Guy Melhuish - Musique Carnaval	400.00 \$
Homewood Santé	49.59 \$
Latitude Management	1 948.02 \$
Loranger Marcoux	8 157.78 \$

Matériaux SMB - BMR	21.53 \$
MRC des Laurentides	55 903.00 \$
Pièces d'Auto P &B Gareau	50.43 \$
Portes de Garage Mont-Tremblant	649.61 \$
Questrade	416.92 \$
SCFP - Local 482	659.90 \$
Service d'Entretien Ménager MC	1 046.27 \$
SIMAG Informatique	298.92 \$
Trivium	422.54 \$
Ville de Mont-Tremblant - Incendie	23 236.25 \$
Liste de chèques et prélèvements émis	
ADMQ	373.67 \$
Bell Canada	113.09 \$
Frais de banque	98.01 \$
Hydro Québec	3 249.23 \$
MRC - Demande de révision	88.80 \$
Salaire et contribution d'employeur	47 976.55 \$
Visa	232.68 \$
TOTAL	156 668.40 \$

7.2 Prolongation d’emploi – Directrice de la trésorerie par intérim

CONSIDÉRANT l’embauche de la Directrice de la trésorerie par intérim tel qu’il appert à la résolution 2025-01-007;

CONSIDÉRANT qu’aux termes de la résolution 2025-01-007, son mandat d’emploi prend fin le 18 avril 2025;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun de prolonger la durée d’emploi de ladite Directrice en raison de l’arrêt de travail de l’employé 63;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire bonifier l’offre en faveur de ladite Directrice de la trésorerie par intérim par voie d’une contribution en REER aux mêmes termes que prévues à la convention collective des employés syndiqués, et ce débutant après six mois de travail continu;

2025-04-055 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan et résolu à l’unanimité des conseillers présents de:

AUTORISER la prolongation du mandat d’emploi en faveur de la Directrice de la trésorerie par intérim pour une durée de six mois débutant le 19 avril 2025, ou au retour à temps plein de l’employé 63, selon la première éventualité, et aux termes indiqués ci-haut ;

AUTORISER le directeur général à poser tous les actes nécessaires afin de donner suite à cette résolution.

8. TRAVAUX PUBLICS ET INSTALLATIONS MUNICIPALES

8.1 Octroi de mandat – rénovation de logements Maison citoyenne d’Arundel (Citizen Home)

CONSIDÉRANT que les logements situés à la Maison citoyenne d’Arundel (Citizen Home), au 2 rue du Village, seront loués aux termes de la politique municipale en matière de location d’appartements municipaux aux personnes âgées adoptée par voie de la résolution 2024-09-120;

CONSIDÉRANT que des travaux devront être effectués préalablement;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à une demande de prix et que deux soumissionnaires ont répondu, dont le plus bas soumissionnaire Construction KG Hardy inc tel qu.'il appert à leur soumission conforme #202127-1 pour un montant 32 325,00\$ (avant taxes);

2025-04-056

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Tamara Rathwell et résolu à la majorité des membres présents, le conseiller Jonathan Morgan votant contre, de :

OCTROYER la somme de 32 325,00\$ (avant taxes) en faveur de la firme Construction KG Hardy inc aux termes de leur soumission #202127-1;

QUE cette somme provienne du fonds de roulement et être amortie sur 5 ans débutant en l'an 2026.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1. Lettre d'appui – Légion canadienne – campagne coquelicot

CONSIDÉRANT que la Légion canadienne d'Arundel (Royal Canadian Legion Branch Rouge River - Que. No. 192) désire organiser une levée de fonds par voie de la vente annuelle de coquelicot au cours de la journée du samedi 1er novembre 2025;

CONSIDÉRANT que la levée de fonds aura lieu sur l'emprise de la rue du Village (Route 327), angle Route Doctor-Henry (Route 364), et qu'une permission de voirie est requise de la part du ministère des transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT le conseil municipal appuie cette activité par la Légion;

2024-04-057

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

APPUYER la demande de permission de voirie au sein du ministère des Transports et de la Mobilité durable en faveur de la Légion canadienne (Br. 192) afin de permettre la levée de fonds en date du 1er novembre 2025.

11.1. Lettre d'appui – Arts Arundel

CONSIDÉRANT qu'Arts Arundel propose un calendrier d'activité intéressant au cours de l'an 2025;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal appui Arts Arundel par voie d'une contribution financière ;

CONSIDÉRANT qu'Arts Arundel demande une aide supplémentaire de la part Ministre de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal appui cette démarche ;

2025-04-058

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Carole Brandt et résolu à l'unanimité des membres présents de :

AUTORISER la mairesse Pascale Blais à rédiger et envoyer une lettre d'appui au Ministre de la Culture et des Communications en appui la demande d'aide financière d'Arts Arundel.

12. COMMUNICATION DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

13. COMMUNICATION DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-04-059

Il est proposé par le conseiller Marc Poirier et résolu:

QUE la séance soit levée à 19h26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Pascale Blais, mairesse

(S) Philip Toone, Directeur général/greffier-trésorier

CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER

Je soussigné, Philip Toone, Directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité du Canton d'Arundel, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

(S) Philip Toone, Directeur général/Greffier-trésorier

Je soussignée, Pascale Blais, mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

(S) Pascale Blais, mairesse